

## COMMUNE DE WATTEN

ARRÊTÉ DU MAIRE  
-----

N° 2024/092

AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN  
DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Le Maire,

Vu le Code de la Santé publique et notamment les articles L 3332, L 3334 et L 3335  
Vu la loi de Finances pour 2001

Vu la demande présentée par Monsieur Daniel DELHAYE, Président de l'association  
« La Guillaume Tell » de Watten

**ARRÊTE**

**Art 1 :** Monsieur Daniel DELHAYE, Président de l'association « La Guillaume Tell » de Watten est autorisé à ouvrir un débit de boissons temporaire avec vente de boissons de 2<sup>ème</sup> groupe à WATTEN (Nord) espace « René Degraeve » rue de la Montagne le lundi 10 juin 2024 de 19 h 00 à minuit à l'occasion d'un tir à l'arc sur perche verticale

**Art 2 :** Une ampliation de cet arrêté sera adressée à :  
- Monsieur l'Adjudant de gendarmerie de Watten

Fait à WATTEN, le 14 mai 2024  
Le Maire.

\*\*\*\*\*



POUR COPIE CONFORME  
Le Maire,

Daniel DESCHODT.